

# LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES  
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

# Bulletin

d'information officiel de la LASEP



## Index BIO 4

- LASEP
- Calendrier sportif sous réserve 2022/23
- Extrait du Rapport CA : 07.11.2022
- 57<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire
- All around Dodgeball
- Save the date
- Fun-Athletics
- Photos
- Écho de la presse



**LASEP a.s.b.l.**

---

Ligue des associations sportives  
de l'enseignement fondamental  
*fondée en 1964*

**► ADRESSE :**

---

Maison des Sports  
3 Route d'Arlon  
L-8009 STRASSEN

tél. : (+352) 48 55 70 / (+352) 691 48 55 70  
(Nicole Kuhn-Di Centa)

info@lasep.lu  
www.lasep.lu

**► COMPTE BANCAIRE**

---

BIC : CCRALULL  
IBAN : LU10 0099 7800 0056 0284

**► CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)**

---

**Présidente :**  
Nicole Kuhn-Di Centa

**Vice-Président :**  
Marcel Rath

**Vice-Président f.f. Administrateur coopté :**  
Steve Kimmel

**Secrétaire Général :**  
Lis Bausch

**Trésorier Général :**  
Romain Weis

**Administrateurs :**  
Clara Dos Reis, Steve Gierenz, Honoré Gregorius,  
Maximilien Lehnen, Joëlle Leuchter, Steve Marx, Martine  
Raths, Carole Ressleringer, Claude Scheidweiler, Carole Stoos

**Consultants :**  
Björn Poels, Norma Zambon

► **COMMISSION DES FINANCES (CF)**

---

**Responsable :**

Nicole Kuhn-Di Centa

**Membres :**

Lis Bausch, Marcel Rath, Carole Stoos

► **COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE (CTS)**

---

**Responsable :**

Steve Marx

**Membres**

**Athlétisme :**

Yannick Frantz, Roger Klein, Danielle Lorang

**Butzen :**

Célia Pinto, Tania Valle

**Gymnastique :**

Olena Malyarova

**Jeux de balle :**

Manuela Balestra, Esmeralda Skrijelj

**Ringen und Raufen :**

Norbert Schmit

**Natation :**

Carlo Bintener

**Innovations :**

Marco Pires

**Rückschlagsspiele :**

Jeff Kirsch

► **SECRETARIAT ADMINISTRATIF - ÉLABORATION BIO**

---

**Contenu administratif :**

Lis Bausch (Secrétaire Général)

**Contenu technique :**

Steve Marx (Responsable CTS)

**Layout BIO LASEP :**

Ralf Heiler (Secrétaire - Assistant de Coordination)

✉ info@lasep.lu / tél. : (+352) 48 55 70

## Calendrier sportif sous réserve 2022/2023

20.10.2022	Jeudi	17 <sup>e</sup> YOUNG WALKERS' DAY à Junglinster	Cycle 1-4
25.10.2022	Mardi	36 <sup>e</sup> CROSS NATIONAL à Diekirch	Cycle 1-4
<b>Congé de la Toussaint</b> 29/10/2022 - 06/11/2022			
15.11.2022	Mardi	33 <sup>e</sup> FÊTE DE TENNIS DE TABLE à Mersch	Cycle 3-4
24.11.2022	Jeudi	PROMOTION RINGEN & RAUFEN à Strassen	Cycle 1-2
29.11.2022	Mardi	BUTZENDAG à Bissen	Cycle 1-2
01.12.2022	Jeudi	BUTZENDAG à Wincrange	Cycle 1-2
08.12.2022	Jeudi	BUTZENDAG à Soleuvre	Cycle 1-2
20.12.2022	Mardi	ALL AROUND DODGEBALL à la Coque	Cycle 3-4
<b>Vacances de Noël</b> 24/12/2022 - 08/01/2023			
17.01.2023	Mardi	FUN-ATHLETICS à la Coque	Cycle 3-4
19.01.2023	Jeudi	FUN-ATHLETICS à la Coque	Cycle 3-4
26.01.2023	Jeudi	PROMOTION HANDISPORT à Esch-sur-Alzette	Cycle 1-4
07.02.2023	Mardi	PROMOTION BASKETBALL à Helperknapp	Cycle 1-4
<b>Congé de Carnaval</b> 11/02/2023 - 19/02/2023			
28.02.2023	Mardi	MINIBUTZEN & BUTZEN à la Coque	Cycle 1-2
09.03.2023	Jeudi	FÊTE DE HANDBALL à Esch-sur-Alzette	Cycle 3-4
21.03.2023	Mardi	JEUX AQUATIQUES à Luxembourg - Belair	Cycle 1-4
23.03.2023	Jeudi	JEUX AQUATIQUES à Bascharage	Cycle 1-4
28.03.2023	Mardi	JEUX AQUATIQUES à Wincrange	Cycle 1-4
<b>Vacances de Pâques</b> 01/04/2023 - 16/04/2023			
20.04.2023	Jeudi	SPILLCROSS à Préizerdaul	Cycle 1-4
25.04.2023	Mardi	SPILLCROSS à Mondorf-les-Bains	Cycle 1-4
11.05.2023	Jeudi	PROMOTION HOCKEY SUR GAZON à Cessange	Cycle 1-4
16.05.2023	Mardi	LET'S GO MAM SPORTY à Grevenknapp	Cycle 1-4
23.05.2023	Mardi	DUATHLON à Mondercange	Cycle 3-4
<b>Congé de la Pentecôte</b> 27/05/2023 - 04/06/2023			
08.06.2023	Jeudi	VĚLOSDAG à Cessange	Cycle 3-4
13.06.2023	Mardi	34 <sup>e</sup> FÊTE DE FOOTBALL à Cessange	Cycle 3-4
20.06.2023	Mardi	OLYMPIAD MAM SPORTY à la Coque	Cycle 1-4
30.06.2023	Vendredi	JOURNÉE DES DIRIGEANTS à Koerich	AS Koerich

Extrait du rapport de la réunion CA de la LASEP du lundi,  
7 novembre 2022 à la Maison des Sports Strassen

Présences :

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, Présidente	Oui	X	Leuchter Joëlle, membre	Oui	X
Rath Marcel, 1 <sup>er</sup> Vice-Président	Oui	X	Marx Steve, responsable CTS	Oui	X
Kimmel Steve, 2 <sup>e</sup> Vice-Président f.f. Membre coopté	Oui	X	Raths Martine, membre	Oui	/
Bausch Lis, Secrétaire Général	Oui	X	Resslinger Carole, membre	Oui	X
Weis Romain, Trésorier Général	Oui	X	Scheidweiler Claude, membre	Oui	X
Dos Reis Clara, membre	Oui	X	Stoos Carole, membre	Oui	exc.
Gierenz Steve, membre	Oui	exc.			
Gregorius Honoré, membre	Oui	exc.	Poels Björn, consultant	Non	/
Lehnen Maximilien, membre	Oui	exc.	Zambon Norma, consultante	Non	/

<b>Mot de bienvenue de la Présidente</b>	
	Madame Nicole Kuhn – Di Centa salue les membres du CA pour l'avant-dernière réunion de l'année 2022.
<b>Vérification du Quorum</b>	
	Il est arrêté que le quorum est atteint.
<b>0. Présentation 33<sup>e</sup> Fête de Tennis de Table (15.11.2022), Promotion Ringen und Raufen (24.11.2022), Butzendeeg (29.11.2022, 01.12.2022 &amp; 08.12.2022), Fête de Dodgeball (20.12.2022)</b>	
	Monsieur Steve Marx, responsable de la CTS, présente les prochaines manifestations LASEP.
Fête de Tennis de Table	<p>Les inscriptions pour la 33<sup>e</sup> Fête de Tennis de Table, la Promotion Ringen und Raufen et les Butzendeeg sont ouvertes depuis le 26 octobre 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Fête de Tennis de Table</b> : 27 inscriptions pour le tournoi et 31 inscriptions pour la promotion</li> </ul> <p>Monsieur Marx contactera les différentes AS par courriel afin d'avoir plus de participants pour le volet promotion.</p> <p>L'organisation se fait en étroite collaboration avec Monsieur André Hartmann, Président de la FLTT. Monsieur Marx fera parvenir à la FLTT le listing des enfants licenciés FLTT qui participent au tournoi pour contrôle le 10 novembre 2022.</p>
Promotion Ringen und Raufen	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Promotion Ringen und Raufen</b> : 1<sup>ère</sup> vague – 135 inscriptions pour 80 places, 2<sup>ème</sup> vague – 113 inscriptions pour 80 places</li> </ul> <p>Ralf Heiler, Thomas Kessler, Steve Marx, Marco Pires, Norbert Schmit et un ou deux étudiants du Sportlycée vont diriger les activités.</p>
Butzendeeg	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Butzendeeg</b> : Bissen – il reste des places, Wincrange – beaucoup de places libres, Soleuvre – toutes les places sont prises</li> </ul> <p>Les dirigeants des différentes AS organisent et dirigent les ateliers en collaboration avec Monsieur Marx.</p>

Dodgeball	Les détails concernant la <b>Fête de Dodgeball</b> seront publiés dans le BIO 4. Lors des inscriptions, les secrétaires des AS doivent indiquer les noms des enfants qui participeront. Les équipes (max. 32) seront constituées en avance, les enfants des différentes AS seront entre-mêlés. Les licences seront contrôlées en avance au bureau LASEP. Chaque enfant recevra un bouton en tant que récompense.
<b>1. Communications de la Présidente</b>	
Projet de natation	<b>Projet de natation VDL :</b> Le projet a redémarré dans les quartiers <b>Gare, Gasperich et Bonnevoie</b> le 7 novembre 2022. Le 3 novembre 2022, Monsieur Marx, responsable principal du projet de natation, avait fait parvenir à Monsieur Björn Poels, chef de service Foyers scolaires VDL, le listing de tous les enfants qui participent au projet. En raison d'un manque de communication dans le service Foyers scolaires, certains enfants de Bonnevoie n'ont pas pu participer au cours de natation le 7 novembre 2022.
Thüringen	Le responsable de <b>Thüringen</b> avait contacté Madame Carole Ressler pour inviter les enfants de la LASEP à une course à pied à Thüringen en 2023. <ul style="list-style-type: none"> <li>- public cible : 12 – 17 ans</li> <li>- 25 Euros par participant</li> <li>- dirigeants à libérer</li> <li>- coût bus : +/- 6.000 Euros</li> </ul> ➤ vote unanime CA contre la participation à cette course à pied
<b>2. Approbation du rapport de la réunion CA du 28/09/2022 (approuvé par courriel le 06/10/2022)</b>	
	Le rapport de la réunion CA du 28 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité par courriel le 6 octobre 2022 et publié en ligne à la même date.
<b>3. Informations du Secrétariat</b>	
Fiche personnelle LASEP	Une <b>fiche de renseignements</b> à remplir par TOUS les <b>membres CA / CTS</b> a été établie par Madame Lis Bausch afin de pouvoir rassembler ces données conformément à la législation RGPD à partir de l'année scolaire 2022-2023. N'ont pas encore rempli cette fiche : Monsieur Björn Poels et Madame Norma Zambon.
Mise à jour RBE	Le <b>Registre des Bénéficiaires Effectifs</b> a été mis à jour par Madame Lis Bausch.
Contrôle relevés du personnel et séances d'entraînement hebdomadaires	Monsieur Steve Kimmel souligne que le contrôle des <b>relevés du personnel 2022-2023</b> et des <b>séances d'entraînement hebdomadaires</b> s'est encore avéré très laborieux cette année. Monsieur Ralf Heiler devra, au cours de cette semaine, demander aux secrétaires des différentes AS les dernières informations qui manquent.
Licences	En date de ce jour, 6662 enfants sont licenciés. AS qui vont encore inscrire des enfants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Esch : +/-1000 enfants supplémentaires</li> <li>- VDL</li> <li>- Habscht</li> <li>- Larochette</li> <li>- Kiischpelt</li> </ul>
Dirigeants	Actuellement, 800 <b>dirigeants</b> sont inscrits sur les relevés du personnel et 938 heures de <b>séances d'entraînement hebdomadaires</b> ont été sollicitées.

Réclamation Sandweiler	Suite à une réclamation que Madame Resslering a reçu de la part d'un enseignant de Dalheim, le CA rappelle que <b>chaque enfant de l'école fondamentale doit avoir la possibilité de s'inscrire dans la LASEP et ce tout au long de l'année scolaire</b> , dans la mesure où la taille des groupes et le nombre de ressources personnel le permet. Madame Kuhn – Di Centa contactera l'AS Dalheim le 8 novembre 2022 pour clarification.
<b>4. Démission Madame Carole Wesquet</b>	
Démission Carole Wesquet	Par courriel du 14 octobre 2022, Madame Carole Wesquet a démissionné de son poste de Consultant LASEP.
<b>5. Réunions des secrétaires (11.10.2022 et 12.10.2022)</b>	
Cotisations	Le feedback était très positif. Les réunions étaient très animées, beaucoup de questions ont été posées. Proposition CA -> secrétaires AS : <b>augmentation cotisation annuelle LASEP de 25 Euros à 40 Euros</b> 4 secrétaires se sont exprimés contre cette proposition par peur que certains parents ne peuvent pas payer la cotisation. ➤ vote AGO 2023
Présence obligatoire CA/CTS	Sur proposition du Bureau Exécutif -> vote unanime CA : <b>chaque membre CA et CTS doit obligatoirement être présent lors d'une des deux réunions en automne</b> . Un <b>organigramme</b> sera établi. Chacun devra être présent une heure avant le début de la réunion. Monsieur Ralf Heiler s'occupera du volet technique (vidéoprojecteur, micro, ...).
Réunions futures	Sur proposition du Bureau Exécutif -> vote unanime CA : <b>une seule réunion des secrétaires obligatoire au début de l'année scolaire</b> . Comme par avant celle-ci se déroulera en 2 dates et lieux différents (Ettelbruck et Soleuvre). La <b>2ème réunion, non obligatoire</b> , est remplacée par une soirée conviviale à la Coque.
<b>6. AS Luxembourg – réunion de service obligatoire (03.10.2022)</b>	
Problématique actuelle	Lors de la réunion de service obligatoire en date du 3 octobre 2022, il s'est avéré que les dirigeants n'avaient <b>pas reçu de la part du secrétaire de l'AS toutes les informations</b> nécessaires concernant le fonctionnement de la LASEP. <b>Décembre 2022 : réunion Bureau Exécutif – Monsieur Serrig</b> -> tour de table situation actuelle et future
<b>7. Projet pilote LASEP 2022-2023 Reiler (cotisations gratuites)</b>	
Convention AS Reiler	<b>Fusion</b> AS École fondamentale Reiler, AS International School Edward Steichen et Maison Relais (gestionnaire elisabeth) Le secrétaire de la nouvelle AS n'était pas présent au début de l'année scolaire (congé sportif). En raison de problèmes de communication entre les différents partenaires, le <b>début des séances d'entraînement hebdomadaires a été reporté au 21 novembre 2022</b> . En plus, le <b>hall sportif</b> ne sera pas disponible avant la fin du deuxième trimestre de l'année scolaire et la <b>piscine</b> est actuellement disponible jusqu'en décembre 2022.  Le 18 et 25 octobre 2022, plusieurs <b>réunions</b> ont eu lieu à Reiler concernant la Convention LASEP – MENJE – Commune – SEA.  Décision spontanée du Bureau Exécutif lors de la soirée d'informations : <b>gratuité</b>

	<b>des cotisations</b> 2022-2023 au vu de la situation actuelle des infrastructures sportives à Reiler.
	<b>8. SNE – 75ème anniversaire</b>
	Lors des festivités du 75 <sup>ème</sup> anniversaire du SNE, seize <b>enfants de l'AS Sandweiler</b> ont performé à trois reprises avec grand succès. Madame Kuhn – Di Centa remercie et félicite Madame Resslering pour son engagement dévoué : bravo !
	<b>9. Cartes membres 2023-2024 ?</b>
	Sur demande de l'AS Bech-Maacher quant à l'utilité des cartes de membre LASEP et sur proposition de la CF, le CA décide de manière unanime de <b>ne plus distribuer</b> ces cartes à partir de l'année scolaire 2023-2024.
	<b>10. Rapport CF du 19.10.2022</b>
Rectificatifs- Décomptes LASEP CF – semestre II 2021/2022	Après l'envoi des <b>décomptes</b> en date du 15 juillet 2022, 3 <b>rectificatifs</b> ont été effectués : <ul style="list-style-type: none"> <li>- AS Kehlen</li> <li>- AS Vichten</li> <li>- AS Dippach</li> </ul> Les rectificatifs pour l'AS Luxembourg n'étaient plus pris en compte (hors délai).
Forfaits bureau LASEP	Suite à l'augmentation des tarifs pour les après-midis sportifs, les <b>forfaits pour le Bureau Exécutif</b> ont dû être adaptés (décision CA 31.05.2022).
Lettre frais de transport communes	Sur proposition de la CF, le CA décide que dans la <b>lettre adressée aux communes concernant la participation aux frais de transport</b> lors des après-midi sportifs, la phrase 'Le budget à prévoir s'élève à un montant d'environ +500€ ' sera supprimée. La participation aux frais se fera uniquement sur facture adressée directement aux communes (pas de versement de subside sur le compte de la LASEP).
Adaptation tarifs accompagnateurs et organisation locale	Sur proposition de la CF et suite à l'augmentation de 60 Euros à 120 Euros du tarif participation à une après-midi LASEP (dirigeants et encadrants ateliers sportifs) -> vote unanime du CA : <b>augmentation du tarif accompagnateur</b> de 30 Euros à 60 Euros à partir du semestre I 2022/23. Sur proposition de la CF -> vote unanime du CA : <b>adaptation du tarif pour l'organisation locale</b> AS de 60 Euros à 120 Euros. Le montant sera versé à l'AS. Les différentes fiches de décomptes devront être adaptées.  <b>Prochaine réunion CF</b> : 7.12.22. 16h45 salle 4
	<b>11. Debriefing Young Walkers' Day &amp; Cross National</b>
Young Walkers' Day	Après chaque manifestation sportive, un <b>debriefing</b> aura lieu : Monsieur Heiler rédige un feedback. <b>Trois jours avant la prochaine réunion CA</b> , le Secrétaire Général fait parvenir les feedbacks des dernières manifestations aux membres CA et CTS.
Cross national	Le CA passe en revue les feedbacks du Young Walkers' Day et du Cross national. Madame Kuhn – Di Centa insiste sur le fait que <b>les enfants ne doivent pas longer une route</b> . Monsieur Marx adressera un rappel aux secrétaires des AS qui n'étaient <b>pas préparés à l'arrivée au Cross national</b> .
	<b>12. Divers</b>
AGO 2023	Dans le cadre de la préparation de l'AGO 2023, <b>Madame Claudine Meyer-Deitz</b> , secrétaire de l'AS Kehlen, devra être invitée à la prochaine réunion du CA

AGO 2024	(invitation par courriel avant le 11 novembre 2022).
Prochaine réunion CA	Les préparations pour l'AGO 2023 devront être entamées à partir de décembre 2022.  <b>L'AGO 2024</b> aura lieu le 29 février 2024 à Mamer.  Le <b>CA</b> se réunira le 12 décembre 2022 à 18h30 dans la salle 4 de la Maison des Sports à Strassen.

**Lis Bausch**

Secrétaire Général



## **57<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire 2023**

Le Conseil d'Administration de la LASEP informe que la  
57<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire aura lieu :

**le jeudi 2 mars 2023 à 17h00  
à Kehlen.**

Les détails suivront en temps utile et seront communiqués sur  
lasep.lu et au BIO.

## LASEP - Rétrospective



Source: Fun-Athletics (18.01.2018)

## All around Dodgeball pour les CYCLES 3 et 4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation «All around Dodgeball» pour les cycles 3 et 4 qui aura lieu :

**le mardi 20 décembre 2022 de 14h00 à 17h15 au Gymnase de la Coque  
2 Rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg**

**D'Zuel vun de Kanner déi deelhuelen ass op 160 begrenzt.**

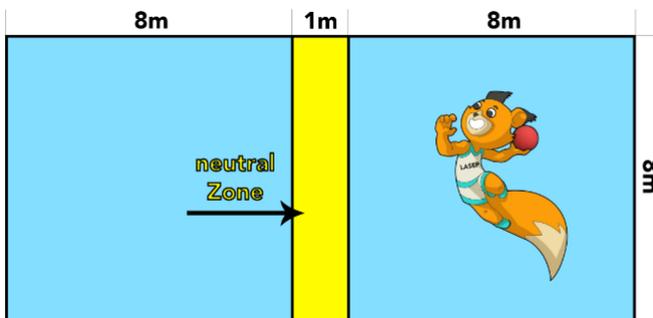
### A. Ekippen

D'Kanner aus deene verschiddene Sektione ginn an der Sportshal a gemëschten Ekippen opgedeelt.

### B. Spillregelen

#### Déi vereinfacht Reegele vum Dodgeball

- 2 Ekippen à 5 Spiller trieden an engem begrenzte Spillfeld géintenaner un.
- **D'Zil** ass et d'Géigespiller mat den Dodgeball (2 Stéck sinn am Spill) ze treffen/ ofzeschéissen.
- Déi getrafte Spiller mussen d'Feld verloossen.
- Et ziele just **direkt Kierpertreffer** (d.h. de Ball däerf virdrunner net de Buedem beréieren).
- Gëtt en „Abpraller“ gefaangen, leeft d'Spill weider. Falls den „Abpraller“ net gefaange gëtt, si béid Spiller getraff a mussen erof vum Feld.
- Beim Werfe vun den Dodgeball däerf een net an **d'neutral Zone** trëppelen, soss ass de Worf ongülteg.
- Verléisst e Spiller beim Auswäiche vun den Dodgeball säin Terrain, zielt dat als Treffer an hie muss d'Feld verloossen.
- Fänkt een en Dodgeball vum Géigner op, ass de Werfer eraus, an e getrafte Spiller vun der eegener Ekipp däerf nees an d'Feld.
- Gespillt gëtt op Zäit. (8 Minutten)
- **Spillfeld mat der neutraler Zone**



### C. Remark

Eng Sportsmanifestatioun vun der LASEP kann den Dag selwer wéinst schlechte Wiederkonditiounen oder aneren Ursaachen, déi net virauszegesi sinn, ofgesot ginn. -> Message via SMS virun 10:00 un d'Sekretären an déi responsabel Dirigeante vun de Sektioenen.

Les inscriptions sont à faire en ligne, via l'outil prévu à cet effet :  
à partir du **vendredi 25 novembre 2022 (18h00) jusqu'au 09 décembre 2022 (24h00)**



## Promotion Handisport

► **jeudi 26 janvier 2023 à Esch-sur-Alzette**



► LASEP | 29.10.2022

LASEP - Formation continue "Hockey à l'école"



## Fun-Athletics à la Coque en collaboration avec la FLA

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives aux manifestations « Fun-Athletics » pour les cycles 3 et 4 qui auront lieu :

**le mardi 17 et le jeudi 19 janvier 2023 de 14h00 à 17h15 à la Coque.**  
2 Rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg

### A. Objectif et public cible

La LASEP organise les manifestations Fun-Athletics afin de promouvoir l'athlétisme en tant que sport de compétition et de loisir. La manifestation est organisée pour les équipes débutants mixtes et scolaires mixtes.

### B. Équipes

- Le nombre d'équipes par après-midi est limité à 30 avec en principe un maximum de 4 équipes par Association Sportive.
- Une Association Sportive ne peut participer qu'à une seule des deux dates prévues.
- Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 6 à 10 athlètes par équipe (dont au moins 2 de chaque sexe) participe hors concours.
- Une équipe composée de jeunes athlètes issus de différentes Associations Sportives participe hors concours.
- Tous les élèves participent aux ateliers Promo-Fun ainsi qu'aux ateliers compétitifs.
- Durant une épreuve aucun changement dans la composition de l'équipe n'est permis, ni pour un premier ni pour un deuxième essai.
- Une équipe scolaires mixte est composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 débutants et au plus 2 minimes.
- Une équipe débutants mixte doit être composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 poussins. Ni minime ni scolaire ne peuvent faire partie d'une équipe débutant mixte.
- Si une Association Sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

### C. Organisation et déroulement

- Les équipes arrivent à partir de 13h30.
- La **manifestation commence à 14h00 et se termine vers 17h15.**
- Un warm-up commun a lieu à 14h00.
- Sur un total de 11 ateliers, il y a 6 ateliers compétitifs et 5 ateliers « Promo-Fun ».
- Les ateliers commencent à 14h15 heures.
- Les équipes sont réparties sur les différents ateliers et commencent simultanément.
- Chaque équipe doit participer à tous les ateliers. Le déroulement de chaque atelier compétitif est décrit dans le tableau de la page 14 de ce BIO.
- Après 12 minutes, chaque équipe change d'atelier selon le principe de rotation. Les équipes disposent de 2 minutes pour changer d'atelier. Aucun changement d'atelier n'est permis avant la fin de ces 12 minutes, même si une équipe a terminé son atelier avant les délais.
- La communication du classement final a lieu vers 17h15.

**Lors de sa réunion en date du 22 novembre 2018, le CA tient à rappeler que l'horaire fixé au règlement doit être respecté.**

## D. Règlement

### Règles

Le nombre d'essais par équipe et par atelier est défini à l'avance et communiqué sur place avant l'épreuve. Il ne fait pas l'objet de négociations sur place.

### Classement

- Il y a un classement général pour les équipes scolaires mixtes et les équipes débutants mixtes lors de chacune des deux journées sportives.
- Le tableau de la page 14 de ce BIO décrit la façon d'obtenir le résultat de chaque équipe dans les différents ateliers.
- Le vainqueur de chaque épreuve obtient 1 point, le deuxième 2 points, le troisième 3 points et ainsi de suite.
- La somme des points ainsi obtenus à la fin de chaque épreuve détermine le classement général.
- L'équipe avec le moindre total de points à la fin de toutes les épreuves remporte la victoire finale.

### Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

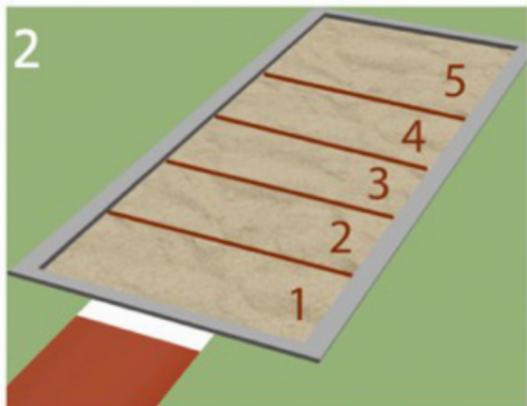
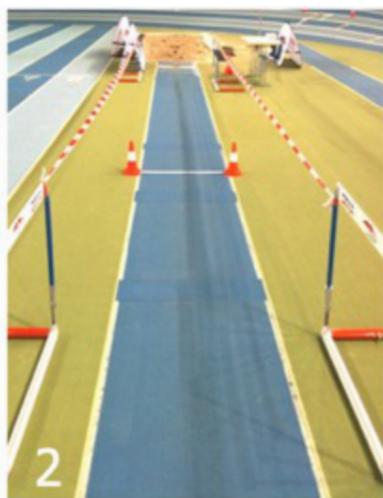
## E. Remarque

Une manifestation sportive de la LASEP peut être annulée le jour même de la manifestation pour cause d'intempéries ou pour d'autres raisons non prévisibles. L'annulation est communiquée aux secrétaires et aux dirigeants responsables avant 10h00 -> message via SMS.

Les inscriptions sont à faire en ligne, via l'outil prévu à cet effet : à partir du **vendredi 25 novembre 2022 (18h00)** jusqu'au **23 décembre 2022 (24h00)**



Fun-Athletics	Ateliers	Déroulement	Evaluation
COURSE	<b>1</b> Sprint 20 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le temps est chronométré.</li> <li>Chaque enfant court individuellement.</li> </ul>	Les 5 meilleurs temps réalisés par les athlètes de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont additionnés.
	<b>2</b> Saut en longueur	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élan est limité à 10 mètres.</li> <li>Chaque enfant doit essayer de sauter à partir de la zone d'impulsion dans une des zones de réception.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des points sont attribués selon la distance entre la zone d'impulsion et la zone de réception atteinte.</li> <li>Les 5 meilleurs résultats (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont pris en compte et les points attribués sont additionnés.</li> <li>Chaque athlète qui réussit son saut remporte au plus 1 point pour son équipe.</li> <li>Les 5 sauts réussis par les athlètes de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont pris en compte et les points attribués sont additionnés.</li> </ul>
SAUT	<b>3</b> Saut en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'impulsion à une jambe est obligatoire.</li> <li>L'élan est limité à 8 mètres.</li> <li>La hauteur de la barre à franchir est de 80 cm pour la catégorie « débutants » et de 90 cm pour les catégories « scolaires » et « minimimes ».</li> </ul>	Le temps total réalisé par les athlètes de l'équipe est divisé par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.
	<b>4</b> Haies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque enfant doit parcourir un relais de 6 haies.</li> </ul>	Les résultats de tous les membres de l'équipe sont pris en compte. La distance totale atteinte est divisée par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.
LANCER	<b>5</b> Relais avec un médecine ball	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il faut atteindre une distance maximale entre le premier lanceur et le point où la balle du dernier lanceur touche le sol.</li> <li>Le point d'impact du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ... lanceur définit la position du prochain lanceur.</li> <li>La balle doit être lancée à deux mains à partir de la poitrine.</li> <li>Le poids de la balle est de 2 kg pour la catégorie « débutants » et de 3 kg pour les catégories « scolaires » et « minimimes ».</li> </ul>	10 tours de piste doivent être parcourus. Chaque membre de l'équipe parcourt au moins un tour. Si une équipe se compose de moins de 10 membres, le dirigeant désigne les membres qui parcourent un deuxième tour. Les minimimes ne parcourent qu'un seul tour. Le temps total réalisé par l'équipe est chronométré. Les résultats du relais comptent 2 fois pour le classement final.
	<b>6</b> Relais	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes sont placées dans des zones de départ déterminées par des tapis autour de la piste.</li> <li>Après le départ commun, le premier coureur de chaque équipe réalise un tour de piste (200m) et passe le témoin au deuxième coureur qui attend sur le tapis.</li> </ul>	



# !!! REMINDER !!!

## Informations importantes

### LICENCES – RECTIFICATIONS – AJOUTES

Pour toute rectification ou ajout de enfants nouvellement inscrits dans le fichier **LICENCE COLLECTIVE 2022-2023** veuillez :

- utiliser le **dernier fichier validé par le bureau LASEP**;
- **ne pas changer l'ordre** des numéros de licence (pas d'ordre alphabétique);
- **surligner en jaune** chaque modification;
- **ne retirer plus** aucun enfant de la licence à partir du 1er octobre 2022.

Pour toute question, n'hésitez pas de contacter le secrétariat administratif de la LASEP. Merci pour votre collaboration.



### REPLACEMENTS

Tous les remplacements doivent être signalés **AVANT** la prestation de la séance en question.

Veuillez utiliser la **fiche de remplacement** qui est disponible sur le site LASEP :

→ [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu) → Formulaires → Fiche de remplacement.

### LES COTISATIONS 2022-2023 AU TARIF DE 25€

► Les cotisations annuelles de la LASEP pour 2022-2023 : **25 € par licence**

Une fois les licences collectives validées, le montant équivalant au nombre de licences est à payer par l'AS

**Ce montant est à virer À PARTIR DU 1er janvier 2023 sur le compte CCRA de la LASEP – IBAN LU10 0099 7800 0056 0284.**

Dans le libellé, veuillez indiquer le nombre d'enfants et le nom de l'AS. (pas de cotisation pour les dirigeants).

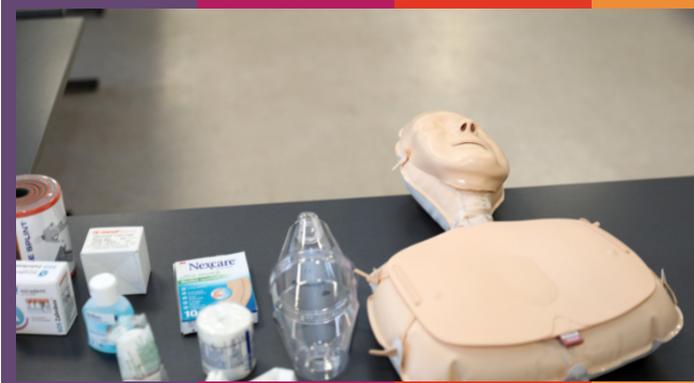
► LASEP | 20.10.2022

LASEP - 17e Young Walkers' Day (C1-C4) à Junglinster



► LASEP | 21.10.2022

LASEP - Formation continue "Gestes de premiers secours pendant les séances d'entraînement LASEP"



► LASEP | 25.10.2022

LASEP - 36e Cross National (C1-C4) à Diekirch



## Wandern mit kleinen Wirbelwinden

Erfolgreicher 17. Lasep Young Walkers' Day trotz Nieselwetter



**Junglinster.** „Spielend wandern“ – unter diesem Motto hatte die Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental (Lasep) in enger Zusammenarbeit mit der Fédération Luxembourgeoise de la Marche Populaire (FLMP) zum diesjährigen „Young Walker's Day“ nach Junglinster eingeladen. Trotz wolkenverhangenem Himmel machten sich rund 250 begeisterte Grundschüler aus allen Teilen des Landes mit Regenjacke, Gummistiefeln und Regenponcho auf die vorgegebenen Wanderstrecken, die in Wald und Flur hervorragend von der Junglinster FLMP-Sektion Lënster Trëppler asbl für die

Nachwuchswanderer vorbereitet waren. „Kinder wollen keine Kilometer sammeln, sondern Abenteuer erleben“, betonten der für die technische Lasep-Kommission verantwortliche Steve Marx und der FLMP-Vertreter Paul Sandt. In ihren positiven Kommentaren hielten FLMP-Präsident Romain Buschmann und die Lasep-Präsidentin Nicole Kuhn-Di Centa fest, dass beim kindgerechten Wandern unter der pädagogisch fachlichen Leitung des Lasep-Teams sowie der begleitenden Lehrer und Betreuer ein spannendes Natur-Entdecken entsteht.

Der Erlebnisraum in unmittel-

barem Kontakt mit der Natur ist schier grenzenlos. Die Kids stoßen immer wieder auf anziehende Kleinigkeiten am Wegesrand und nutzen ganz spielerisch jedes Sportgerät oder jeden Baumstamm, dem sie begegnen, um ihre Kletterkünste auszuprobieren, sie heben zahllose Stöcke auf, werfen mit Tannenzapfen, Bucheckern und Eicheln umher und überlegen sich mit Gleichaltrigen gemeinsame Tricks. Viele junge Teilnehmer zeigen sich daher überrascht, dass die Natur und das Wandern so aufregend sein können – und das ganz ohne Spielekonsole oder Tablet-PC.

Charlot Kuhn via mywort

## Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer  
Group



KONICA MINOLTA

[ck-group.lu](http://ck-group.lu)



MARC  
WILMES  
DESIGN.lu  
communication & pub

we love to *create*



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



voyages

**emile weber**

[www.voyages-weber.lu](http://www.voyages-weber.lu)

*éischtklasseg reesen*

PIDAL

KiddyEVENT  
Kanner begeeschteren mat  
Spill, Sport a Spaass

Letz.be healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois

lalux<sup>+</sup>  
ASSURANCES

Compte LASEP LU10 0099 7800 0056 0284 (CCRALULL)